

FORMATION PROFESSIONNELLE

DELOCALISATION DES BIENS ET/OU DES PERSONNES

ACQUERIR LES BONS REFLEXES JURIDIQUES ET FISCAUX



La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

A **PARIS** LE 29 NOVEMBRE 2016 DE 9H A 17H 30

Animation : **YASEMIN BAILLY SELVI**



Objectif et plan : Sensibiliser les acteurs confrontés à une clientèle française résidant à l'étranger ou à une clientèle étrangère résidant en France aux sujets civils et fiscaux auxquels sont confrontés leurs clients, parfois, malgré eux...

I) La détermination de la loi applicable au régime matrimonial

1. Epoux mariés avant le 1^{er} septembre 1992
2. Epoux mariés après le 1^{er} septembre 1992
3. Les points de vigilance et les axes d'anticipation

II) Les aspects fiscaux internationaux

1. La détermination de la **résidence fiscale**
 - a) en droit interne
 - b) en présence d'une **convention**
2. L'imposition des **revenus** dans un contexte international (revenus d'activité, revenus fonciers, dividendes, intérêts, plus-values immobilières, plus-values mobilières)
 - a) Principes de droit interne
 - b) Droit conventionnel
3. L'exit tax
4. **L'impôt sur la Fortune**
 - a) Principes de droit interne
 - b) Droit conventionnel
5. Le **régime spécifique des impatriés**

III) Les successions internationales

1. Aspect **civil** des successions internationales
 - a) Etat actuel du DIP et entrée en application du règlement successions depuis le 17 août 2015
 - b) Les points de vigilance dans un contexte international
2. Aspect **fiscal** des successions internationales
 - a) Principes de droit interne
 - b) Droit conventionnel

IV) Les donations internationales

1. Aspect **civil**
2. Aspect **fiscal**
 - a) Principes de droit interne
 - b) Droit conventionnel

V) Le contrat d'assurance-vie dans un contexte international

1. Aspect **civil**
2. Aspect **fiscal**

Durée = 1 jour (7 heures)

Lieu de la formation = PARIS (Espaces Diderot – 10 rue Traversière 75012 PARIS)

Public concerné =

CGPI;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Acquisition des connaissances de base techniques
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 350 € (Trois cent cinquante euros HT), TVA à 20% en plus, soit 420 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses. Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique.

Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence de la doctrine administrative et des conventions, sera remise aux participants.

L'intervenante :

Yasmin BAILLY SELVI

Yasmin est titulaire de trois maîtrises (Droit notarial européen et international, Droit notarial, Sciences financières), d'un Master I de droit immobilier, de deux Master II (Négociations Ingénierie Patrimoniale et Gestion de Patrimoine).

Elle a été pendant plus de 10 ans, ingénieur patrimonial auprès de Banques Privées.

Yasmin BAILLY SELVI est aujourd'hui responsable de l'ingénierie patrimoniale au sein de l'office notarial Decines-Charpieu (transmission d'entreprise et international) où exerce également Frédéric AUMONT.



DELOCALISATION DES BIENS ET DES PERSONNES

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Participant

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation " DELOCALISATION DES BIENS ET DES PERSONNES" qui aura lieu

à **PARIS** le 29 NOVEMBRE 2016

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Prix unitaire HT	TVA (20%)	Prix unitaire TTC
350 €	70 €	420 €

Règlement

Chèque Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.



DELOCALISATION DES BIENS ET DES PERSONNES

LIEU DE LA FORMATION



Adresse :
ESPACES DIDEROT
10 rue Traversière 75012 Paris

Téléphone :
01 40 26 40 00

Gares :

Gare de Lyon
Gare d'Austerlitz

RER :

Lignes A et D

Métro :

Ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 –
Boulevard Diderot)
Ligne 14 station Gare de Lyon (Sortie
13 – Rue Van Gogh)

Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 /
91

Parkings :

Lyon-Diderot : 198 Rue de Bercy
Effia : 2 rue traversière

